
ICANN75 | Réunion générale annuelle – Rédaction du communiqué du GAC (5 sur 5)
Jeudi 22 septembre 2022 – 15h00 à 16h00 KUL

GULTEN TEPE ÖKSÜZOGLU : Bonjour, bonsoir et bon après-midi à tout le monde. Soyez tous les bienvenus à la réunion du GAC de l'ICANN75 de la rédaction du communiqué du jeudi 22 septembre à 7 h UTC.

Reconnaissant que ces séances sont publiques et que des membres de la communauté de l'ICANN peuvent y assister, les autorités et le personnel de soutien de l'ICANN vous invitent, membres du GAC, à écrire votre nom dans chat de participation pour maintenir le registre des présences. Pour que la participation au modèle multipartite de l'ICANN soit transparente, nous vous demandons de vous connecter aux sessions Zoom en utilisant votre nom complet. Vous pouvez être retiré de la séance si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en bas de la fenêtre de Zoom en mettant au début et à la fin de la phrase le mot « Question » ou « Commentaire », comme indiqué dans le chat.

Le service d'interprétation simultanée inclut les six langues des Nations Unies plus le portugais. Les participants peuvent

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation situé dans la barre d'outils de Zoom. Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Lorsque vous serez appelé par votre nom par les facilitateurs de la séance, veuillez activer le micro et prendre la parole. Veuillez dire votre nom pour l'enregistrement et parlez à un débit raisonnable pour permettre une interprétation correcte.

Enfin, cette séance, comme toutes les activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN.

Cela dit, je passe la parole à la présidente du GAC, Mana Ismail. Manal, allez-y s'il vous plaît.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup.

Bonjour, bon après-midi ou bonsoir à tous, que vous soyez dans la salle de Zoom ou en présence dans la salle du GAC. C'est la séance 5 et j'espère bien que ce sera la dernière de la rédaction du communiqué. C'est une séance prévue pour une heure.

Nous sommes au centre de la salle et nous vous invitons à suivre l'écran pour mieux voir ce qui est affiché. Pendant que le communiqué est affiché à l'écran, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à la rédaction, même ceux qui l'ont fait dans des

fuseaux horaires différents. Merci beaucoup, donc, à vous tous. Je vous demande de faire défiler le communiqué et que l'on s'arrête où il y a des modifications ou des choses à approuver.

FABIEN BETREMIEUX : Il faut commencer avec le nouveau texte ? Parce qu'il y a une nouvelle version de l'utilisation malveillante du DNS pour les questions importantes pour le GAC. Aussi, il y a des petites modifications qui entraînent dans l'exactitude. Peut-être pourrait-on commencer avec ces modifications là et pas la suite, relire tout le communiqué. Il y a quelques suggestions pour améliorer la clarté ou pour rendre le texte plus facile à lire. Et puis, dans la deuxième étape, peut-être pourrions-nous faire cela. Mais ce ne sont que des suggestions.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Fabien. Nous allons donc commencer avec l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et le nouveau texte. Merci beaucoup à tous ceux qui y ont participé.

On dit : « Le GAC remercie les efforts effectués pour la réalisation des propositions afin d'atténuer l'utilisation malveillante du DNS. Et alors que l'on analyse différentes voies possibles pour combattre cette menace, nous soulignons le rôle technique de l'ICANN pour trouver des solutions et nous espérons que le

rapport final de la petite équipe du conseil de la GNSO sur cette affaire soit utile pour parler des prochaines étapes.

L'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS est toujours une question de préoccupation pour le GAC et on souligne l'importance de la création de quelque chose basé sur le travail actuel, ce qui inclut la prévention, le rapport et la réponse à l'utilisation malveillante du DNS de manière efficace. Cette question est notamment importante compte tenu des activités liées à la prochaine série de nouveaux gTLD.

Le GAC a signalé au préalable que l'utilisation malveillante du DNS devrait être adressée en collaboration avec la communauté de l'ICANN et l'organisation ICANN avant le lancement de la deuxième série de nouveaux gTLD et manifeste son soutien pour le développement des dispositions contractuelles proposées applicables à tous les gTLD pour améliorer les réponses à l'utilisation malveillante du DNS, par exemple celles ayant été identifiées dans le SSR2 et la révision du CCT.

Le GAC a également reconnu le rôle potentiel pour les processus d'élaboration de politiques spécifiques pour créer des améliorations contractuelles à l'ICANN74. Le GAC reconnaît les initiatives volontaires de la communauté pour aborder l'utilisation malveillante du DNS et s'attend à voir le résultat et la manière dont elles peuvent effectivement être utilisées pour réduire l'utilisation malveillante du DNS. En particulier, le GAC a

reçu les activités développées dans la communauté de l'ICANN pour faire face à l'abus du DNS, y compris le rapport préliminaire de la petite équipe sur l'utilisation malveillante du DNS au conseil de la GNSO, un document de discussion de la Chambre des parties contractantes sur les domaines malveillants comparés aux domaines compromis, une révision des plaintes pour abus récente et la participation spéciale d'initiatives volontaires pour la mesure et le rapport.

Un membre du GAC a fait une présentation concentrée sur les problèmes de l'utilisation malveillante répétée des titulaires de noms de domaine lorsqu'ils changent de nom de domaine et il a signalé le manque de clarté des contrats avec les bureaux d'enregistrement, qui rend plus difficile une réponse adéquate à ce type d'utilisation malveillante. Il y a eu aussi une discussion sur un travail potentiel au sein de la communauté qui pourrait se concentrer sur le développement de dispositions contractuelles améliorées pour la considération de l'ICANN et sur la portée de l'utilisation malveillante du DNS qui peut être abordée dans le cadre du mandat de l'ICANN. La discussion sur un PDP potentiel pourrait avancer parallèlement aux progrès de ces efforts. »

Cela dit, le texte est fini. J'essaie de voir s'il y a des commentaires des personnes ici présentes ou des participants sur Zoom. Le Paraguay, s'il vous plaît.

NICOLAS CABALLERRO : Merci, madame la Présidente. Un changement mineur. Je vois qu'il y a là une référence... Pouvez-vous faire défiler ? Il y a une référence au rapport du petit groupe sur l'utilisation malveillante du DNS au conseil de la GNSO. C'est répété deux fois. Je ne crois pas que ce soit nécessaire de le mentionner à deux reprises parce qu'on y a déjà fait référence dans le premier paragraphe. Cela ne pose pas un problème, mais en fait, je crois qu'il n'est pas nécessaire de le répéter deux fois.

Merci, madame la Présidente.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci le Paraguay. J'essaie de voir...

Oui, les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Merci Manal.

Je crois que ceci est dû au fait que la phrase que l'on avait dans le texte précédent, là où on avait éliminé ceci... Et il y a d'autres collègues dans la liste. Je ne sais pas s'il faut laisser ce texte ici, mais en réalité je voulais donner du contexte. C'est tout.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci, les États-Unis.

Pardon, cela veut dire que l'on a éliminé la répétition ? Qu'est-ce que l'on a éliminé ? Je m'excuse, mais je suis un peu perdue. Merci Fabien et Benedetta.

GEMMA CAROLILLO : Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Merci Manal de m'avoir donné la parole.

Je crois que c'est un peu redondant, mais en même temps, on fait référence au rapport préliminaire. Je crois que ceci est dû au fait que l'on parle de toutes les activités importantes que l'on mène en ce moment. L'idée est d'attendre le rapport final. En effet, c'est un peu redondant. On pourrait l'enlever, je crois.

Le seul élément que je considérerais à maintenir, c'est qu'il s'agit d'un rapport très important. Et bien que nous sachions et que nous reconnaissons le travail qui est fait, ce serait bien de l'avoir dans l'énumération des activités principales qui ont lieu en ce moment. Je crois qu'en premier lieu, on attend le rapport final et deuxièmement, nous reconnaissons le grand travail que l'on a effectué avec ce rapport préliminaire.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Gemma. Je vois qu'ici dans la salle, on acquiesce. Alors, si les rédacteurs sont d'accord avec le texte tel qu'il est, ce serait préférable de le maintenir tel quel.

Je crois que j'ai lu quelque part, je ne sais pas si c'est souligné en jaune, au lieu de dire « nous », « we » en anglais, nous allons mettre « le GAC ».

ÉGYPTE : Je vois que vous parlez de l'utilisation malveillante du DNS dans différentes régions dans différentes déclarations. Pouvons-nous inclure une déclaration à cet égard dans ce communiqué ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Vous dites de faire référence aux déclarations de la communauté ?

ÉGYPTE : Oui, les déclarations qui reflètent les points de vue de ces régions.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci. Mais en réalité, ce que l'on essaie de faire ici, c'est de refléter le point de vue du GAC. S'il y a quelque chose de spécifique, bien que l'on souhaite faire référence à d'autres membres de la communauté, je crois qu'on pourrait le faire, mais en réalité, on n'a pas analysé ces déclarations entre tous. Ce serait donc difficile d'y faire référence sans avoir mené une discussion au préalable. Je vois que vous acquiescez. Je vous remercie de votre compréhension.

INDE : Dans la deuxième ligne, il y a aussi un « nous », « we » en anglais.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. La deuxième ligne : « Le GAC souligne le rôle technique de l'ICANN... »

D'autres demandes de parole, d'autres demandes d'intervention ? Nous allons donc pouvoir accepter toutes ces modifications. Je suis heureuse de voir que nous avons pu parvenir à un texte consensuel sur l'utilisation malveillante du DNS. Merci à tous. Dès que nous aurons fini d'accepter les modifications, nous pourrons passer à la partie qui aborde la question relative à l'exactitude.

Le texte sur l'exactitude des données d'enregistrement dit ce qui suit : « Ayant contribué de manière active au travail de l'équipe de cadrage sur l'exactitude des données d'enregistrement, le GAC réitère l'importance d'aborder de manière opportune et efficace la question de l'exactitude et de la fiabilité des données d'enregistrement des noms de domaine.

Le GAC prend bonne note des recommandations du rapport provisoire sur les tâches 1 et 2 et encourage l'équipe de cadrage à continuer son travail pendant que l'ICANN attend une rétraction des autorités de protection des données pertinentes concernant

la base légale pour le traitement des données aux fins de la mesure de l'exactitude.

Pour ce qui est de la recommandation 1, le GAC souligne l'importance d'encourager la participation la plus large possible des bureaux d'enregistrement à l'enquête des bureaux d'enregistrement et salue l'exploration d'approches pour encourager la participation à cette enquête, ainsi que la considération de la part de l'équipe de cadrage de la GNSO de l'utilisation d'une tierce partie pour aider à sa conception.

Le GAC souligne que la recommandation 2 concernant l'audit des bureaux d'enregistrement et la partie de la recommandation 3 pour réaliser une évaluation de l'impact de la protection des données peuvent manquer de clarté nécessaire et un niveau de détails concernant la mise en œuvre prévue. Ceci a été confirmé aussi par l'échange avec la GNSO pendant l'ICANN75. Plus encore, le GAC souligne l'importance de réaliser très rapidement l'accord de protection de données entre l'ICANN et les parties contractantes comme une partie de la recommandation 3.

Enfin, le GAC encourage ou demande à l'équipe de cadrage d'accompagner ces recommandations par une note d'explications qui soit encore plus détaillée sur la manière dont on prévoit la mise en œuvre de ces recommandations. »

Y a-t-il des commentaires sur le texte de cette section sur l'exactitude des données d'enregistrement ? Je n'en vois pas, donc nous acceptons les modifications apportées.

Ensuite, je crois que nous pourrions réviser le communiqué rapidement pour voir s'il y a d'autres modifications à approuver et faire une dernière lecture du communiqué. Dans la section concernant le groupe de travail de la sécurité publique du GAC, je ferai référence seulement aux modifications... Non, je vais lire le texte.

« Le PSWG du GAC a continué son travail pour réclamer des mesures améliorées pour combattre l'utilisation malveillante du DNS et donner un accès efficace aux données d'enregistrement de noms de domaine. Le PSWG a pris part à l'atelier de renforcement des capacités qui oriente les nouveaux membres du GAC sur les questions concernant les données du WHOIS et l'utilisation malveillante du DNS. Le PSWG a dirigé aussi une séance pour mettre à jour le GAC sur l'utilisation malveillante du DNS, qui inclut : 1, la référence à des études récentes montrant des taux qui augmentent quant aux logiciels malveillants et au hameçonnage et son impact sur les utilisateurs de l'Internet ; 2, des mises à jour sur différentes initiatives de la communauté pour soutenir l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS ; 3, une présentation de suivi faite par un membre du GAC qui souligne le besoin de prendre des mesures pour améliorer la spécificité des

contrats standards et suggère l'information qui doit être partagée au niveau des bureaux d'enregistrement pour que l'on puisse prendre des mesures proactives pour combattre les activités malveillantes de la part des titulaires de nom de domaine ; 4, remarquer ou observer comment les changements contractuels potentiels pourraient être utilisés pour encourager ou réduire la charge sur les parties contractantes pour ce qui est des mesures d'atténuation et préventives sur l'utilisation malveillante du DNS. Le PSWG a indiqué son intention de travailler avec le GAC, avec plusieurs parties prenantes et des groupes de parties prenantes pour trouver une base commune sur les mesures qui permettraient d'améliorer les contrats. »

Est-ce qu'il y a des commentaires à propos de ce premier paragraphe ou nous pouvons accepter sa formulation ? Je ne vois pas de commentaire, donc je pense que nous pouvons accepter les changements apportés au premier paragraphe.

Avant de continuer, pendant que nous voyons le premier paragraphe, je viens de me rendre compte que nous disons : « Le PSWG a indiqué son intention de travailler avec le GAC avec plusieurs groupes de parties prenantes. » Cela ferait penser que le GAC et le groupe de parties prenantes sont d'un côté et que le PSWG est de l'autre côté ; nous devons peut-être revoir cela. Nous pouvons dire « Le PSWG du GAC », peut-être ? Avez-vous des

suggestions pour la formulation de cette phrase ? Allez-y, Nicolas du Paraguay.

NICOLAS CABALLERO : Pourriez-vous nous montrer sur l'écran où se trouve cette partie ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Si nous pouvions souligner cette partie ? Voilà, c'est la dernière phrase de ce paragraphe : « Le PSWG a indiqué son intention de travailler avec le GAC et avec différents groupes de parties prenantes... » On aurait l'impression que le PSWG travaillera sur un pied d'égalité avec d'autres groupes de parties prenantes et avec le GAC au lieu, en fait, de faire partie du GAC.

NICOLAS CABALLERO : Je suggérerais « ainsi qu'avec divers groupes de parties prenantes » ou quelque chose de la sorte.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci. J'essayais de réfléchir à quelque chose qui nous permettrait de mettre le PSWG et le GAC au sein d'une même entité.

INDE : Je pense que nous pouvons prendre la même terminologie qu'auparavant ; nous pouvons dire « Le PSWG du GAC », comme nous l'avons dit au début.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Jaideep. Oui, justement, c'est ce à quoi je pensais. Est-ce qu'il y a des objections ou des commentaires ? « Le PSWG du GAC a indiqué son intention de travailler avec différents groupes de parties prenantes pour trouver une base commune sur les mesures nécessaires à l'amélioration des contrats. »

Allons au prochain paragraphe. Allez-y, les États-Unis, mes excuses.

ÉTATS-UNIS : Merci, madame la Présidente. Je crois que cela est correct et tient compte du fait que les membres du GAC peuvent participer à ces initiatives aussi. Je crois donc que la suggestion qui vient d'être faite est peut-être la plus simple.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci d'avoir confirmé, Susan.

Le prochain paragraphe maintenant : « Le PSWG continue sa participation active pour soutenir la petite équipe du GAC au moyen de la participation dans l'équipe de révision de la mise en

œuvre de l'étape 1, l'équipe réduite du SSAC qui s'occupe de discuter de l'évaluation de la conception opérationnelle de l'organisation de l'ICANN, le système de divulgation du WHOIS et l'équipe de cadrage de l'exactitude de la GNSO.

Le PSWG a mis l'accent sur l'importance de disposer de données d'enregistrement exactes pour dissuader et enquêter sur l'utilisation malveillante du DNS. Le PSWG a participé à la mise à jour faite au GAC sur les questions liées aux données d'enregistrement des noms de domaine.

Quant à la conception proposée de l'organisation de l'ICANN pour le système de divulgation du WHOIS, le PSWG a noté que ce serait une addition qui pourrait réduire de manière générale le risque concernant le prototype pour les questions spécifiques techniques et opérationnelles et pour réduire la charge des utilisateurs lorsqu'ils accèdent aux points de contact corrects. Cependant, le PSWG note que cet effort doit informer et ne pas remplacer un système plus étendu sur l'accès aux données d'enregistrement. »

Est-ce qu'il y a des commentaires sur ces modifications qui ont été proposées ? Merci. Je ne vois pas de commentaire, je crois que nous pouvons accepter ce texte du deuxième paragraphe.

Le troisième paragraphe et le dernier dit ce qui suit : « Selon son plan de travail, le PSWG a continué son travail de diffusion face à

des organismes de sécurité publique et il a partagé avec ses membres le plan de travail pour 2022 et 2023 dont il espère que le GAC affirmera avant l'ICANN76. Le PSWG a eu aussi des échanges avec un certain nombre d'unités constitutives au sein de l'ICANN. »

Est-ce qu'il y a des commentaires sur ce troisième paragraphe ?
L'Inde.

INDE : « Suivant son plan de travail, le PSWG a continué... » et on parle du plan de travail 2022-2023. Je crois qu'il faut lire cela à voix haute.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui. Je crois que si nous disons « selon son plan de travail », il semblerait qu'il y ait déjà un plan de travail auquel on ferait référence. Et le reste du paragraphe semblerait indiquer qu'il faut encore confirmer ce plan de travail.

INDE : Oui, si on discute de ce plan entre les membres et on s'attend à ce que le GAC l'accepte.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, allez-y Chris.

ROYAUME-UNI : Nous avons un plan de travail 2021-2022 qui fait partie du plan 2022-2023 en partie. Je pense, donc, que nous n'avons pas à répéter cette référence au plan de travail précédent. Nous pouvons tout simplement dire que « le PSWG a poursuivi ses tâches de diffusion et de sensibilisation » et nous pouvons continuer à partir de là.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Chris, c'est une remarque très utile. Donc, le texte dit : « Le PSWG a continué ses tâches de diffusion et de sensibilisation avec des organismes de sécurité publique et a partagé avec ses membres son plan de travail pour 2022 et 2023 et il espère que le GAC le confirmera avant la réunion de l'ICANN76. »

Est-ce qu'il y a des commentaires ? Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : J'ai une question. Cette dernière phrase, « Le PSWG a aussi eu des échanges avec un certain nombre de groupes des unités constitutives au sein de l'ICANN », je sais que le PSWG mène à bien des réunions bilatérales avant les réunions de l'ICANN avec différents groupes. Ce que j'essaie de voir, c'est si l'on peut préciser si cette phrase concerne les échanges bilatéraux préalables aux réunions de l'ICANN ou si cela concerne le plan de

travail et que ce sont des dialogues qui font partie de la réunion de l'ICANN. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Susan. Le PSWG pourrait préciser si la référence concerne un travail avant la réunion, des activités pendant la réunion, quelque chose de la sorte ou quelque chose d'autre.

Laureen, s'il vous plaît.

LAUREEN KAPIN : Oui, les réunions bilatérales sont programmées avant et pendant la réunion. Cela dépend de la disponibilité des différents groupes de parties prenantes. Ce sont des questions différentes et cela n'a pas trait nécessairement au plan de travail. C'est un rapport mis à jour est différent et a trait à notre travail qui a lieu au cours de ces discussions bilatérales. J'espère avoir clarifié la question.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Laureen, peut-être qu'il faudrait mettre la phrase dans le paragraphe précédent ?

LAUREEN KAPIN : Oui, peut-être qu'on pourrait la changer de place et la mettre dans le paragraphe précédent, que ce soit séparé du plan de travail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Laureen, parce que je crois avoir vu que c'était hors de contexte parce qu'ici on, parle des plans de travail.

LAUREEN KAPIN : Vous avez raison, cela peut créer des confusions, alors c'est mieux de le mettre dans l'autre paragraphe.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Je vois que Chris a un commentaire à faire. Je vais lui passer la parole. Chris, allez-y.

ROYAUME-UNI : Merci Manal. L'idée de mettre la phrase là, c'était parce que cela avait trait au travail de diffusion et de portée. Mais je n'ai aucun problème de changer la place.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Chris. Voulez-vous conserver la phrase dans la partie de diffusion et de portée ? Peut-être qu'on pourrait la modifier et dire « Le PSWG continuera... » Pardon. Un texte différent ne me vient pas à l'esprit en ce moment. Si vous voulez, on peut la mettre dans le paragraphe précédent si ceci est lié à la portée, mais il faudrait la reformuler pour la remettre dans ce paragraphe.

INDE : Je crois que nous pourrions laisser la phrase dans le site où elle était au tout début, en trouvant quelque chose qui puisse la connecter à ce travail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Exact. Alors, peut-être « Le PSWG a continué son travail de diffusion avec les organismes chargés de la sécurité publique et les conversations avec différents groupes des unités constitutives de l'ICANN » ? C'est bien comme cela ? Allez-y et pardon Fabien, je n'ai pas vu votre demande de parole.

ROYAUME-UNI : C'est peut-être ce que l'on voulait dire, mais...

FABIEN BETREMIEUX : Pardon Chris, allez-y, ici, il est 2 h du matin alors je crois que vous serez plus réveillé avec moi.

ROYAUME-UNI : On peut donc parler de « continuer avec le travail de diffusion et de participation ayant des conversations ou des discussions avec des groupes de différentes unités constitutives de l'ICANN et des organismes en charge de la sécurité publique qui ont partagé leur plan de 2022-2023. » Je crois que je l'ai dit trop vite, peut-être ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je m’excuse devant vous, parce que je sais que vous êtes dans un fuseau horaire compliqué, mais bon, on va essayer de le faire. « Le PSWG a continué avec son travail de diffusion et de portée... »

ROYAUME-UNI : Et aussi ces discussions.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : « ... et a maintenu des discussions avec différents groupes des unités constitutives de l’ICANN. »

ROYAUME-UNI : Non, pardon, il faudrait changer le verbe.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Il faudrait éliminer le « end » en anglais et en français. « Le PSWG a continué son travail de diffusion, tout en maintenant des discussions avec différents groupes des unités constitutives de l’ICANN et les organismes chargés de la sécurité publique et a partagé entre ses membres le plan de travail pour la période 2022-2023. »

ROYAUME-UNI : Je m’excuse.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Chris, Lauren et le reste, pourrait-on le diviser en deux phrases ?

Et « partager entre ses membres », là, on pourrait commencer une nouvelle phrase.

ROYAUME-UNI :

Oui, je crois que ce serait censé de le faire. Alors, on peut commencer la phrase en disant « en partageant », « sharing » en anglais.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Encore une fois, avant d'accepter les modifications : « Le PSWG a continué son travail de diffusion et de portée en menant des discussions avec des groupes d'unités constitutives de l'ICANN et des groupes de la sécurité publique. Le PSWG a partagé entre ses membres le plan de travail pour la période 2022-2023 et le GAC espère que cela sera confirmé avant l'ICANN76. »

Vous avez des commentaires ? Susan, s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS :

Juste une question sur le plan de travail. Il a été partagé pendant la séance ou à partir du courrier électronique ? Je ne m'en souviens pas.

ROYAUME-UNI :

Les deux, Susan.

ÉTATS-UNIS : Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Chris, pourriez-vous répéter ? On ne vous a pas entendu.

ROYAUME-UNI : Oui, cela a été partagé dans la liste de courrier électronique et pendant la séance.

INDE : Si cela a été partagé avec le GAC, pourquoi on met « partagé entre ses membres » ? Parce que ce sont les membres du GAC en définitive, parce qu'il semblerait que ceci est partagé entre les membres du groupe et après, le GAC doit le réaffirmer. Alors, il faudrait mettre « partagé avec le GAC ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je crois qu'on l'a partagé avec les membres du PSWG. C'est bien cela ? C'est correct, Chris ?

ROYAUME-UNI : Oui, cela a été partagé avec les membres du PSWG et dans la liste de diffusion de courrier électronique du PSWG et pas avec la liste de diffusion du GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors, cela a été partagé avec les membres du PSWG et sera partagé avec le GAC en attendant que ce concept puisse être affirmé avant l'ICANN76.

ÉGYPTE : J'avais la même question parce qu'à vrai dire, je n'avais pas vu « partagé avec le GAC ». Si cela n'a pas été partagé, il faudrait dire « qui sera partagé avec le GAC que pour que cela soit confirmé avant l'ICANN76. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Alors, « qui sera partagé » ou « que l'on s'attend à ce que le GAC confirme le partage » ou quelque chose du genre ? « ... qui sera partagé avec le GAC » ?

FABIEN BETREMIEUX : On pourrait mettre « qui sera partagé avec le GAC pour sa confirmation avant l'ICANN76. »

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : OK, exactement.

PARAGUAY : Mais dans ce cas, on répéterait le mot « partagé » à plusieurs reprises. « Le PSWG a partagé avec ses membres le plan qui sera partagé avec le GAC... » Je ne sais pas. Je recommanderais d'utiliser un texte différent pour éviter de répéter « partager ».

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci. On pourrait dire que « Le PSWG a partagé entre ses membres le plan de travail pour la période 2022-2023 et essaiera d'avoir la confirmation du GAC avant l'ICANN76 » ?

ÉGYPTE : Je crois que le texte a été rédigé par Fabien qui a dit « qui va être distribué » ou quelque chose du genre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Je trouve que c'est bien parce que dans ce cas, il n'y aurait pas une répétition du mot « partagé ». Dernière lecture de ce paragraphe : « Le PSWG a continué son travail de diffusion et de portée avec des discussions avec différents membres des groupes des unités constitutives de l'ICANN et des organismes chargés de la sécurité publique. Le PSWG a partagé entre ses membres le plan de travail pour 2022-2023 qui sera distribué au GAC pour sa confirmation avant l'ICANN76. »

Je vois qu'il y en a qui disent oui de la tête. Merci beaucoup à tous, merci Fabien. Je vois que malgré l'heure, votre tête fonctionne

parfaitement bien. Nous allons donc accepter ces modifications et continuer.

Cette phrase, on est dans le système de divulgation du WHOIS, on dit : « Le GAC recommande que l'organisation ICANN entre en conversation avec le PSWG sur la confidentialité des demandes des organismes d'application de la loi afin de garantir la confidentialité et la manière dont les métadonnées de toutes les demandes des agences d'application de la loi sont gérées. »

En fait, j'ai suggéré de mettre « le PSWG du GAC ». Vous êtes d'accord ? Je vois que l'on est d'accord. Avez-vous des commentaires ? Alors, nous allons accepter ce texte modifié et nous allons avancer.

FABIEN BETREMIEUX : Je vois une main levée, Manal, dans la salle Zoom, mais je ne vois pas d'autres modifications pour ce qui reste du communiqué.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : C'est une bonne nouvelle. Nous allons donc céder la parole à Chris et ensuite, nous allons poursuivre le travail. Allez-y, Chris.

ROYAUME-UNI : Merci Manal.

Pouvons-nous, Fabien, revenir sur le système de divulgation du WHOIS où l'on dit « Le PSWG du GAC » ? Je recommande de supprimer la barre oblique et de laisser l'espace, tout simplement. Autrement, on aurait l'impression qu'on parle de l'un ou de l'autre.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, je pense que nous devrions avoir plus d'uniformité dans le texte. Merci beaucoup.

S'il n'y a pas d'autres modifications à approuver, nous pouvons donc faire une dernière lecture du communiqué dans l'espoir de le terminer sur ces 13 minutes qu'il reste, sans parler trop vite pour les interprètes. Nous allons voir si nous pouvons bien faire cela.

Voilà le communiqué du GAC de Kuala Lumpur en Malaisie. « Le communiqué de Kuala Lumpur a été rédigé et fait l'objet d'un accord dans un format hybride pendant la réunion générale annuelle de l'ICANN75 avec la participation de certains membres du GAC à Kuala Lumpur en Malaisie et d'autres à distance. Le communiqué a été distribué au GAC immédiatement après la réunion pour accorder l'occasion à tous ceux qui peuvent être des membres et des observateurs du cadre de le considérer avant sa publication, en tenant compte des circonstances spéciales d'une

réunion hybride. Il n’y a pas eu d’objection pendant le délai accordé avant la publication. »

Ceci a été surligné en jaune et cela restera surligné pour ensuite le retirer au moment voulu. Pouvons-nous agrandir un tout petit peu la typographie ?

Dans la partie de l’introduction: « Le comité consultatif gouvernemental de la société pour l’attribution des noms et des numéros sur l’Internet s’est réuni à Kuala Lumpur en Malaisie dans un format hybride, ce qui inclut une participation à distance, entre le 17 et le 22 septembre 2022. Un certain nombre de membres du GAC et un certain nombre d’observateurs ont assisté à cette réunion. » Une fois de plus, cela sera inséré avant de diffuser le communiqué.

« La réunion du GAC a été réalisée dans le cadre de la réunion générale annuelle de l’ICANN75. Toutes les séances plénières des groupes de travail du GAC ont été réalisées en tant que réunions ouvertes. »

Nous avons ensuite les activités entre les unités constitutives et la participation de la communauté. D’abord la réunion avec le Conseil d’Administration: « Le GAC s’est réuni avec le Conseil d’Administration de l’ICANN et a discuté des actions collaboratives que la communauté, le Conseil d’Administration et l’organisation devraient mener à bien pour promouvoir un

avancement vers les priorités stratégiques, l'avis du GAC, l'accès et la connexité de l'Internet au niveau mondial, le système de divulgation du WHOIS et le document de conception de la preuve de concept, l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et l'application de la conformité. Les réponses du Conseil d'Administration de l'ICANN aux questions et aux commentaires du GAC présentés pendant la réunion sont disponibles dans la transcription de la réunion entre le Conseil d'Administration de l'ICANN et le GAC, qui fait partie des annexes de ce document. »

Il y a ensuite la réunion avec le comité consultatif At-Large : « Le GAC s'est réuni avec les membres de l'ALAC et a discuté de la fragmentation de l'Internet, du DNS et de l'ICANN, des séries ultérieures de nouveaux gTLD, des génériques fermés, y compris la participation dans un dialogue facilité avec le conseil de la GNSO, la coopération intercommunautaire au niveau local. »

Il y a ensuite la réunion avec l'organisation de soutien aux noms génériques : « Le GAC s'est réuni avec des membres du conseil de la GNSO et a discuté du système de divulgation du WHOIS, des séries ultérieures de nouveaux gTLD, y compris l'étape de conception opérationnelle, du processus d'orientation de la GNSO pour le soutien aux candidatures et des génériques fermés, de l'utilisation malveillante du DNS et de l'exactitude. »

Réunion avec l'organisation de soutien aux noms de pays : « Le GAC s'est réuni avec des membres de la ccNSO et a discuté du

ccPDP3 sur les mécanismes de révision, du ccPDP4 sur les noms de domaines internationalisés et le comité permanent d'utilisation malveillante des noms de domaine de la ccNSO. Dans la section des discussions intercommunautaires, les membres du GAC ont participé à des séances intercommunautaires pertinentes programmées dans le cadre de l'ICANN75, y compris sur les thèmes de la fragmentation de l'Internet de l'ICANN, le DNS et l'ICANN.

Pour les affaires internes, il y a en premier lieu l'adhésion du GAC des membres du GAC : « Le GAC salue le royaume de l'Arabie saoudite comme membre. À l'heure actuelle, il y a 180 États et territoires qui sont membres du GAC et 38 organisations qui observent. »

Ensuite, nous avons les élections du GAC : « Le GAC a élu Nicolas Caballero du Paraguay comme le président pour le terme qui commence à la fin de l'ICANN76 en mars 2023 et qui se termine à la fin de l'ICANN82 en mars 2025. Le GAC a élu pour vice-présidents pour le terme commençant après l'ICANN76 en mars 2023 et qui se termine à la fin de l'ICANN79 en mars 2024 les personnes suivantes : Francis Olivier Cubahiro du Burundi, Shi Young Chang de la République de Corée, Zeina Bou Harb du Liban, Nigel Hickson du Royaume-Uni et Ola Bergström de la Suède. »

Nous avons la section des groupes de travail du GAC, premièrement le groupe de travail sur la sécurité publique du

GAC : « Le PSWG du GAC a continué son travail pour défendre des mesures améliorées pour combattre l'utilisation malveillante du DNS et promouvoir un accès efficace aux données d'enregistrement de noms de domaine. Le PSWG a fait partie du séminaire de renforcement des capacités qui oriente les nouveaux membres du GAC sur des questions liées au WHOIS et à l'utilisation malveillante du DNS.

Le PSWG a dirigé aussi une séance pour mettre à jour le GAC sur l'utilisation malveillante du DNS, qui incluait premièrement des références à des études récentes qui montrent des taux récents de menaces d'hameçonnage et de logiciels malveillants et son impact sur les utilisateurs d'Internet ; deuxièmement, des mises à jour sur plusieurs initiatives de la communauté pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS ; troisièmement, une présentation de suivi par un membre du GAC qui souligne le besoin d'agir pour améliorer la spécificité des contrats standards et qui suggère aussi le partage de l'information au niveau des bureaux d'enregistrement pour permettre de prendre des mesures proactives pour combattre des modalités d'activités malveillantes de la part des titulaires de noms de domaine ; et enfin, voir la manière dont les possibles modifications aux contrats pourraient être utilisées pour encourager ou pour réduire la charge sur les parties contractantes en prenant des mesures préventives d'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS.

Le PSWG du GAC a indiqué son intention de travailler avec différents groupes de parties prenantes pour trouver une base commune pour des mesures pour améliorer les contrats.»
Pouvons-nous faire défiler un tout petit peu le document sur l'écran ?

« Le PSWG a continué de participer de manière active pour soutenir la petite équipe du GAC dans sa participation dans l'équipe de révision de la mise en œuvre de l'étape 1, la petite équipe du SSAD qui discute de l'évaluation de la conception opérationnelle de l'organisation ICANN, la conception du système de divulgation du WHOIS et l'équipe de cadrage de la GNSO. Le PSWG a mis l'accent sur l'importance de disposer de données d'enregistrement exactes pour dissuader et pour enquêter sur l'utilisation malveillante du DNS.

Le PSWG a participé à la mise à jour présentée au GAC sur des questions concernant les données d'enregistrement des noms de domaines. Pour ce qui est de l'organisation de la conception proposée pour l'organisation ICANN pour le système de divulgation du WHOIS, le PSWG a fait remarquer que cela pourrait être une addition qui pourrait réduire le risque mondial pour réduire les facteurs inconnus des questions opérationnelles et techniques spécifiques pour réduire la charge sur les utilisateurs en accédant aux points de contact corrects. Cependant, le PSWG a remarqué aussi que cet effort doit être informé et ne doit pas

remplacer un système plus large sur l'accès aux données d'enregistrement.

Le PSWG a continué ses activités de diffusion et de sensibilisation par des discussions avec un certain nombre de groupes des unités constitutives au sein de l'ICANN et des organismes de la sécurité publique. Le PSWG a partagé avec ses membres son plan de travail 2022-2023 qui sera diffusé et distribué au GAC pour sa confirmation avant l'ICANN76. »

Dans la section sur le groupe de travail des régions faiblement desservies du GAC : « Ce groupe de travail du GAC a réalisé un week-end de renforcement de capacités avec une forte présence des assistants entre le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2022 sur un certain nombre de thèmes pour donner aux participants du GAC l'occasion d'apprendre ou d'augmenter leurs connaissances sur les aspects fondamentaux du GAC. Ce week-end de renforcement de capacités a inclus des questions concernant le GAC, le modèle multipartite de l'ICANN, la structure et les opérations. En plus, il a permis aux participants du GAC d'être familiers avec différents groupes communautaires pour faciliter un dialogue futur, pour partager les expériences et pour augmenter la collaboration en interne du GAC.

Ce week-end sur le renforcement des capacités s'est centré sur les thèmes d'intérêt pour les participants du GAC. Le premier : les aspects élémentaires pour les nouveaux membres, la description

du GAC, ses opérations et sa place dans la communauté multipartite. Deux : des thèmes clés du GAC, par exemple les séries ultérieures de nouveaux gTLD, le DNS et son utilisation malveillante et le WHOIS. Trois : aperçu général du DNS, par exemple introduction aux ccTLD ainsi qu'aux rôles et responsabilités des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre des gTLD.

Le week-end de renforcement de capacités a reçu des commentaires positifs, aussi bien des membres du GAC que des assistants n'appartenant pas au GAC. On aura une enquête d'évaluation des participants du GAC pour qu'ils puissent évaluer la pertinence et l'importance des séances pour évaluer des activités futures de renforcement des capacités. On estime que ces thèmes couverts seront approfondis pendant la période précédant l'ICANN76. »

Nous sommes déjà à l'heure pile. Nous pouvons peut-être faire une pause pour le café, une pause de 30 minutes. Oui, le Brésil, allez-y.

BRÉSIL :

J'ai un commentaire. Faut-il lire tout le communiqué encore une fois ? Excusez-moi, parce que je crois que nous sommes d'accord sur tout. Je comprends s'il s'agit de la pratique habituelle du GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : C'est une question absolument valable. Nous faisons normalement une lecture complète à la fin. Ceci n'est pas indiscutable. Nous pouvons le modifier. Pendant la séance de clôture, si vous avez des rétroactions ou des suggestions à faire, nous pouvons en tenir compte.

Nous sommes en train de documenter la rédaction du communiqué. Il est opportun, donc, d'informer le fait de modifier le processus. Mais je suis consciente du fait que nous avons besoin d'une pause.

Karel Douglas, allez-y.

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Je veux vous remercier pour la lecture parce que j'ai vu non pas une erreur mais un détail mineur. Pouvons-nous revenir sur le groupe de travail des régions faiblement desservies ? Nous avons parlé des rôles et des responsabilités. C'est une modification mineure, là exactement.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Voilà le point 3.

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Oui, où nous parlons des rôles au pluriel et des responsabilités des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre. Si nous

allons à la dernière phrase, on parle du partage des expériences, virgule. Nous pouvons peut-être supprimer cette dernière virgule parce qu'elle n'est pas nécessaire. Merci, c'était tout.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Trinité-et-Tobago. Merci à vous tous. Nous allons nous réunir à 16 h 30, heure de Kuala Lumpur. Nous allons finir la dernière partie qui reste et nous allons commencer la dernière séance de clôture. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]